

499-500

GD

## BRETAGNE

---

INTÉRIEUR DE LA MAISON DE *DEMEURANCE* DU FERMIER.  
LES APPRÊTS D'UNE NOCE.  
COSTUMES POPULAIRES DU FINISTÈRE ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

(PLANCHE DOUBLE.)

La maison bretonne (*ti* ou *kear*) ne se compose que d'une pièce de rez-de-chaussée au-dessus de laquelle se trouve un grenier pris dans les combles. Aux murs extérieurs de ce logis principal sont ordinairement adossés, pour les besoins du ménage et de l'agriculture, quelques petits bâtiments de pierre, de bois ou de terre.

Le seuil de la porte de la maison de demeure est généralement élevé de trente à quarante centimètres au-dessus du sol, et forme une espèce de banc; d'où lui vient son nom, l'*assié de hu*. En été, les fermiers s'y asseyent pour souper ou s'y reposer; dans les bourgs et les villages, certains assiés de hu deviennent des centres de réunion autour desquels les voisins se groupent pour entendre des contes et se faire mutuellement part des événements de la localité. On appelle *hu* (de l'ancien français *huis*) une porte pleine que l'on ne ferme qu'à la nuit ou lorsque tout le monde est aux champs, et *contre-hu*, une demi-porte presque toujours fermée afin d'empêcher les enfants de sortir de la maison ou le bétail d'y entrer.

Dans la plupart des fermes et des maisons de campagne, la *place* (c'est ainsi qu'on nomme le sol de l'habitation) est formée de terre soigneusement débarrassée de tout caillou; on l'arrose et on y mêle parfois de la chaux ou de la balle d'avoine.

Comme dans la plupart de nos provinces, les cheminées des maisons rustiques de la Bretagne sont vastes et surmontées de grands manteaux dont une sorte de lambrequin d'étoffe fait souvent le tour. La tablette de dessus est occupée par une petite croix de bois noir au christ en os d'un travail absolument sauvage, ou par une « sainte



vierge » de faïence grossièrement colorée ; ces images sacrées ne doivent jamais être vendues, cela porterait *malechance*, mais on peut les donner. Autour de ces objets, sont généralement placés des vases chez lesquels on retrouve le caractère des poteries gauloises, ou des ustensiles, tels qu'un chandelier, une lanterne, un fer à repasser, etc. Le foyer proprement dit forme une estrade composée de larges pierres ; son importance permet d'y introduire des *chipots* ou sièges de cheminée. C'est la place d'honneur ; dire à quelqu'un « sourd'ous diqu'au fouyer (montez jusqu'au foyer) », c'est lui faire la plus gracieuse des invitations. L'aïeul s'y met ordinairement et, comme dans cet exemple, y surveille parfois la cuisson des crêpes, ce mets national par excellence. L'hiver, lorsqu'à la veillée toute la famille est réunie et travaille en commun, le foyer est aussi la place du mendiant, lequel est d'ordinaire le conteur attitré des vieilles légendes et le préféré des *pennerès* (jeunes filles), à qui il indique plusieurs moyens de savoir si elles se marieront dans l'année. Sur l'un des murs intérieurs de la cheminée, est placé le *g'llaumé*, morceau de bois articulé faisant l'office d'un bras dans lequel on fiche la chandelle de *rosine* (résine) qui, le soir, est souvent l'unique éclairage de la maison. D'un autre côté sont pendus quelques ustensiles, la crémaillère, la plaque ronde servant à faire les crêpes, ainsi que des provisions d'andouilles et de jambons fumés.

Le mobilier breton ne paraît point remonter au delà de 1600 et les plus vieux bahuts ne portent guère de date antérieure à 1630. — Les meubles de ce pays n'ont point le caractère de l'ébénisterie ; ils sont l'œuvre d'un *malvunuzein*, menuisier ou charpentier de campagne. « Ces artisans, » dit M. Louis Tisbères dans son intéressant travail sur le *Mobilier rustique breton*, « ont appris à décorer leurs ouvrages d'ornements et de figures dans les églises et les calvaires. Aussi ont-ils répandu à profusion et à toutes occasions, les rosaces et les saints. Les *gâteaux* à pointe de diamant sont la copie modifiée du clou moyen âge que l'on rencontrait à cette époque sur toute armure et tout coffret. Enfin l'imagination de chacun a complété l'art de la sculpture bretonne ; la grossièreté du travail, la sauvagerie et la naïveté de l'artiste lui ont imprimé un cachet particulier. »

Les meubles en usage, généralement en chêne noirci et ciré, sont :

Le *gwilé* ou lit, toujours apporté par la femme et faisant partie de sa dot. Dans le Finistère, où, plus que partout ailleurs, le mobilier breton a conservé son architecture spéciale, on fait usage du *gwilé cloz*, lit clos dit à *hussiaux*, c'est-à-dire fermé par des portes ou panneaux glissant l'un sur l'autre ; c'est le lit ici représenté. Il forme une grande caisse carrée plus ou moins ornée d'ajourés destinés à donner de l'air, et montre des panneaux décorés de sculptures au milieu desquelles on aperçoit l'*H* surmonté d'une croix qui orne habituellement les autels ; les rideaux et les couvertures de drap sont quelquefois enjolivés de dentelles dites de « Quimper ». Dans les nombreuses familles, ces lits, rapprochés les uns des autres, forment comme une boiserie continue. Parfois, la caisse du lit, au lieu d'être fermée par des panneaux, est simplement percée d'une ouverture cintrée par le haut, laquelle avec sa galerie et ses rideaux de cotonnade, donne au meuble l'aspect étrange d'un guignol. — Du côté de Tréguier, les lits, souvent superposés les uns au-dessus des autres dans une même ouverture, offrent une série de couchettes comparables à celles des dortoirs de nos paquebots. Le lit breton, contenu dans une armoire à un seul ou plusieurs étages et qui nécessite une ascension pour s'y coucher, est exactement de la même sorte que le lit des paysans de la Frise ; celui-là aussi est une indication, sinon de la parenté des races, au moins de la route suivie par ceux qui ont passé par le Nord en y laissant des traces de leurs mœurs. (Voir la planche A X, Hollande.) — Dans l'Ille-et-Vilaine et dans la Loire-Inférieure, il n'est pas rare de voir des lits à colonnes tournées en quenouilles et qui supportent un baldaquin recouvert d'étoffe ou de papier peint ; ce sont les *gwiléou-steng*.





BRITTANY

Normann In'n

BRETAGNE

G D

IMP. FIRMIN DIDOT & C<sup>ie</sup> PARIS

BRETAGNE



Tout lit, en Bretagne, est accompagné d'une huche placée devant et qui sert à monter. Dans cette huche, on renferme quelquefois les vêtements, la plupart du temps, le pain, le beurre ou le lait.

Les coffres, ceux propres à renfermer les hardes (*arch'iou*, voir la planche A D), ceux propres à serrer les grains (*grinoliou*), offrent la plus grande variété d'ornementation dans la sculpture. Le paysan, c'est le cas qui se présente ici, pose quelquefois un vaisselier au-dessus de ces coffres. Ce vaisselier est composé de galeries à jour formant, dans la hauteur du meuble, plusieurs divisions toutes remplies de faïences de Quimper, de Nantes et du Croisic.

L'*armel*, ou armoire, servait primitivement à serrer les armes; elle contient les vêtements, le linge, l'argent et les souvenirs de famille. Elle doit sa dénomination d'*armoire à gâteaux* à la décoration extérieure de ses grands panneaux.

La seconde armoire, dans notre exemple, est placée à côté de l'*armel*, près de la fenêtre à petites vitres; elle porte le nom de *presse* et sert à ranger les écheveaux de lin récemment filés.

La *taol*, table à manger, est presque toujours placée de manière à être éclairée en plein par la fenêtre. Elle consiste, le plus souvent, en une espèce de coffre destiné à recevoir la farine, et sur le couvercle duquel le paysan pose les quelques objets indispensables à son repas. Ordinairement, à l'une des extrémités de la *taol*, est un tiroir qui sert à renfermer les fourchettes de fer-blanc et les cuillers de bois; mais ici, ces ustensiles sont introduits dans le *cliquet*, porte-cuillers en bois ouvragé, suspendu au milieu de la chambre comme un lustre. Lorsque le paysan s'absente et laisse sa table non desservie, il la couvre au moyen d'un panier en jonc tressé suspendu au plafond et que l'on fait descendre à l'aide d'une poulie.

Ainsi que les escabeaux à trois *quilles*, les bancs sont les sièges les plus usités. La *kador*, chaise, est en Bretagne d'un usage récent et ne date guère que de Louis XVI. Beaucoup de grandes fermes ne possèdent pas plus de deux ou trois de ces chaises grossièrement paillées ou seulement couvertes d'une planche de bois.

La vaisselle bretonne, des plus sommaires, se compose d'écuelles et de plats en terre vernissée provenant en général des fabriques du pays. Les verres sont en petit nombre et ne servent que lorsqu'on veut faire honneur à un étranger. A part ce cas, on boit le cidre dans des *moques*, bols à anses. On va le chercher au tonneau dans des *briques*, ou, s'il s'agit de le porter à ceux qui travaillent aux champs, dans des *touques*, sorte de dames-jeannes.

Aux poutres qui soutiennent le plancher du grenier sont attachées des claies; l'une d'elles, qui sert de planche à pain, s'appelle *râté*; sur les autres, on place des bottes d'oignons et d'échalottes, des quartiers de vache salée, des *bouzines* ou vessies de porc, et des *trochées* (branches) de pommes qui doivent préserver les habitants du mauvais air et des épidémies.

La scène représentée comporte les apprêts d'une réjouissance nuptiale. En attendant le moment du départ pour la mairie et l'église, une paysanne, coiffée d'un frontal brodé recouvert d'un bonnet (ce qui indique une femme



de Pont-l'Abbé), s'occupe, à l'aide d'un fort bâton, à battre la pâte des crêpes contenue dans un grand bassin de cuivre, tandis qu'un *glaseiz* (bleu) des environs de Quimper, logé sous le manteau de la cheminée, surveille la cuisson en se préparant à retourner une crêpe avec la latte dont il est armé. L'assistance étrangère ou les invités sont représentés par un paludier de Batz et sa femme faisant leur entrée avec un livre d'heures à la main. Le corsage de la femme est brodé de paillettes d'or; son bonnet est recouvert d'un capuchon d'origine gauloise. L'homme a un grand chapeau de feutre dont l'un des *pics* est relevé; il porte plusieurs vestes superposées, un large manteau, des culottes bouffantes et des souliers de cuir fauve. Devant la table est assis le marié vêtu d'une veste rouge couvrant plusieurs gilets, et coiffé d'un *toc* (chapeau), orné de chenilles multicolores; ce paysan de Plogonnec contère avec le *kerniad*, joueur de biniou, personnage qui, en Bretagne, remplace le ménétrier; son costume est celui des *ardaaded* (bruns) de Pleyben. A côté de ces deux hommes, une paysanne de Plougastel-Daoulas met la dernière main à la toilette d'une mariée dont le costume est celui de Kerfeuteun. Elle porte une coiffe de dentelle, un corsage de soie sur lequel pendent deux scapulaires, une jupe de drap rouge brodée d'or, un *tavanger* de mousseline et des souliers de drap ornés de boucles d'or. (Voir la planche ayant pour signe la Clé anglaise; bijoux bretons.)

*D'après un intérieur exposé au Musée Ethnographique de Paris, les costumes sont représentés par des effigies de grandeur naturelle.*

Voir, pour le texte, *Émile Souvestre*, Les derniers Bretons; 1878. — *M. Louis Tisbères*, le Mobilier rustique breton (La Bretagne artistique, pittoresque et littéraire; mars 1881). — *M. Paul Sébillot*, les Maisons rustiques en haute Bretagne (Revue ethnographique, mars-avril 1885).